Deux races sont en présence, la race royale et la race impériale. Les peuples n'appartiennent pas à une famille.

D'après moi, les princes n'ont pas de droits, ils n'ont que des devoirs.

Monsieur le comte de Paris et le prince Victor — je nomme Monsieur le comte de Paris le premier, messieurs, parce qu'étant impérialiste, je considère comme un devoir de courtoisie de le nommer avant mon prince (*Approbation*) — Monsieur le comte de Paris et le prince Victor, dis-je, ne sont pas des prétendants dans le terme absolu du mot; ce sont des candidats indiqués à vos suffrages par les souvenirs qu'ils évoquent, par la gloire que représente leur nom; mais, ne l'oubliez pas, c'est à vous de choisir le plus digne : non pas qu'il soit nécessaire que l'hérédité soit désormais instable et que la nation soit fréquemment consultée pour savoir si elle entend maintenir son gouvernement; mais nous venons de traverser une période si tourmentée, on a fait si bien table rase de toutes choses, depuis un siècle, que celui qui sauvera la France devra reconstruire complètement l'édifice social depuis la fondation jusqu'au sommet. Tout est à refaire, même le droit.

C'est aux hommes de bonne volonté, messieurs, qu'il appartient de s'unir pour rétablir une monarchie en France.

Qu'on se rappelle la belle parole d'Henri IV : « Le *violent* amour que je porte à mon peuple me fait trouver tout juste et tout honorable. »

Et d'ailleurs, messieurs, qui est-ce qui pourrait donc empêcher notre concentration ? Qu'est-ce qui divise aujourd'hui les royalistes et les impérialistes ? Qu'est-ce qui les rapproche ?

Je commencerai par examiner ce qui nous divise — ce sera moins long ! (*Rires approbatifs.*)

Messieurs, je ne vois rien ou presque rien. (*Nouveaux rires ; applaudissements.*) Dans un parti, il y a deux choses : le droit originaire et la manière de gouverner.

La royauté et l'Empire ont été reconnus par le peuple ; celui-ci récemment, celle-là il y a fort longtemps; mais tous deux ont une origine plébiscitaire. S'il n'est pas soutenu par la volonté nationale, un gouvernement ne peut se maintnir. Et c'est bien pour cela, messieurs, que la République chancelle aujourd'hui. (*Applaudissements prolongés*).

Après le règne de Napoléon III, ont eu lieu des évènements si terribles que depuis Crécy, Azincourt et Poitiers, rien de pareil ne s'était produit. Profitant de cette situation, la République s'est ruée sur notre pays (*Bravos répétés*); elle s'est attaquée à tout ce qu'il y avait chez nous de franc et de noble. Aussi, la France lasse de tant d'ignominie, a salué avec une véritable satisfaction le départ des princes, parce qu'elle a pensé qu'ils allaient enfin agir.

La France est comme ces princesses des contes qui ont été endormies par une méchante fée et qui attendent le Prince charmant qui doit les réveiller. La fée qui a endormi la France, c'est la hideuse Marianne. (*Bruyants bravos*). Qui sera le prince Charmant ?

C'est à lui à se nommer.

Messieurs, il y a concurrence, et cette concurrence est une excellente chose. Nous serons plus promptement délivrés. Ils pouvaient ne pas marcher quand il ne s'agissait que d'une couronne ; mais maintenant qu'il s'agit de recouquérir la patrie, ils marcheront, je le jure ! (*Acclamations*).

Quant à la manière de gouverner, nous avions, il y a quelques années, une royauté éminemment respectable, mais si haut placée qu'elle était inaccessible au peuple : c'était la royauté du Drapeau blanc . Le Comte de Chambord est mort en exil, salué par tous ceux qui estiment l'honneur, la loyauté, la vertu, la sainteté. Nous avons une nouvelle royauté, elle arbore le drapeau tricolore, mais elle a compris qu'il n'y a qu'un seul moyen de gouverner par l'autorité.

Deux monarchies font donc assaut de vigueur et d'énergie, et lors de l'expulsion des princes on a pu se demander quel était celui qui avait été le plus fier.

Donc les difficultés entre royalistes et impérialistes sont de peu d'importance et pour ma part je persiste à ne pas les voir,

Cette politique on l'a appelée la politique solutionniste; c'est, de son vrai nom, la politique du parti national. Un parti nouveau s'est levé, qui, tout en gardant ses idées, ses espérances, ses préférences, fait passer le salut de la France avant tout, car, avant de savoir à qui il faut donner la France, je me demande s'il y aura encore une France.

Du temps de Godefroy de Bouillon, au cri de « Dieu le veut ! », les Flamands marchaient à la croisade avec les Bretons, les Gascons, les Hongrois, chacun ayant son oriflamme, mais tous combattaient pour la même cause. C'est à une croisade, moi aussi, que je vous convie. Délivrons la France de la République, et prendra le trône qui en sera digne.

Messieurs, il y a tant de choses qui nous rapprochent et qui font du parti conservateur comme une ceinture qui nous serre et nous presse poitrines contre poitrines.

C'est d'abord la question religieuse, qui est devenue une question capitale, qui a d'abord rencontré chez beaucoup d'entre nous des hommes qui étaient fermement catholiques, et dont les convictions dataient du moment où ils avaient quitté les genoux de leur mère, mais qui avaient laissé attiédir ces croyances, lorsqu'un beau jour elles se sont réveillées sous le fouet aigu de la persécution.

Vous avez vu des hommes qui observaient jusque là une espèce de discrétion et de prudence sur la question religieuse, venir, dans des réunions nombreuses comme celle-ci, se vanter d'avoir l'honneur d'être catholiques !

Mais la République sait bien ce qu'elle fait quand elle emploie toutes les ressources de vos campagnes pour construire des écoles inutiles, quand elle a demandé la laïcite obligatoire, quand elle a décroché le Christ des murailles et chassé les prêtres du sanctuaire, la République savait ce qu'elle faisait, car elle ne peut durer sans une nation athée, matérialiste et incroyante.

Un pays qui a perdu le sentiment de ses croyances oublie le sentiment de la famille et de la patrie Une des premières mesures prises par la République a été de porter la main sur la famille et de détruire le mariage. Vous avez vu alors le mariage nouveau, le mariage républicain, que beaucoup d'entre vous, habitant la campagne, connaissaient déjà, pour l'avoir contemplé dans les prairies entre les juments et les étalons.

On oserait affirmer que celui qui ne croit pas en Dieu pourra, le jour venu, sacrifier joyeusement sa vie sur les champs de bataille? Seules les nations croyantes savent se battre et être victorieuses.

Mais quand vous avez vu ce gouvernement de crocheteurs s'attaquer aux sanctuaires, dépouiller les desservants, quand vous voyez cette haine se déchainer partout contre la religion, contre le cléricalisme, comme ils disent, je n'ai jamais compris la différence des deux mots, quand vous êtes témoins de ces choses, ne reconnaissez-vous pas que, grâce à cette question religieuse, qu'on soit impérialiste ou qu'on soit royaliste, on est bien près de s'entendre ?

Parmi les choses qui nous rapprochent, il y a aussi les intérêts. Deux fois dans ces quinze derniers jours la République a signifié qu'elle ne voulait rien faire pour protéger le travail national. Hier encore, un ministre qui est le gendre d'un banquier, marchand de lorgnettes du côté de Sainghin. (Applaudissements et rires. Cris : à bas Deveile !) est venu dire aux paysans de France : « Mourez de faim ! L'agriculture, ç'a n'intéresse pas la République ; pourvu qu'elle ait à son service la canaille de Paris, elle est satisfaite !»

La canaille de Paris, on la caresse, on la choie, on la cajole. Pour elle, on vient périodiquement proposer des emprunts de plusieurs millions. Tout pour les ouvriers de Paris, voilà le programme de la République. Quant à l'ouvrier de la République. Quant à l'ouvrier de la province, vous devez vous convaincre qu'il n'a plus de salut même dans la résignation. La misère dont il se plaint durera tant qu'il ne sera pas délivré de ce régime qui nous déshonore et qui nous tue.

Quoi encore ? Il y a l'armée ! L'armée, vous savez qui la commande ! Vous le connaissez suffisamment ! il passe son temps à faire porter la barbe aux soldats, à peindre les guérites en couleurs nouvelles, à rendre le recrutement du clergé impossible, en jetant les séminaristes dans les casernes jusqu'à 40 ans. Et quand la mort viendra mettre la main sur vous, vous n'aurez plus de prêtres : la République se sera interposée entre Dieu et vous.

Elle vous a donc tout pris la République : le pain de la bouche et Dieu du cœur. Il faudra que vous alliez chercher l'un et l'autre, et que vous les repreniez. (Cris : Nous irons).

Comment ? Par quels moyens ? Je vais vous le dire. Il y en a qui disent : « Faisons une révolution violente : » Il y a du vrai là dedans ; mais ce n'est pas nous qui la ferons; les républicains se chargeront de cette besogne.

Car ne croyez pas que la monarchie, quelle qu'elle soit, reviendra par la persuasion politique; elle reviendra par la vie matérielle qui ne sera plus possible, par la ruine et la misère. C'est pour une réparation matérielle et morale qu'un nouveau gouvernement surgira. La France ne peut pas vivre dans la situation actuelle, où le travail ne sert à rien, où l'activité devient inutile, où la volonté se brise contre cette disparition de la prospérité.

On a dit encore : « Nous conspirons. » C'est vrai ; mais nous conspirons en plein soleil. On ajoute à propos de l'expulsion des Princes: «Il y a des complices.» Oui encore; mais c'est la plus grande partie de la France qui conspire avec les Princes qui, s'ils n'avaient pas été expulsés, nous auraient fait attendre bien longtemps peut-être ce qu'ils nous donneront bientôt: leur concours, leur aide et leur volonté.

L'heure est venue pour eux de faire leur devoir.

Eux, ils ne voulaient pas franchir le Rubicon, on les a jetés de l'autre côté. Aussi, ils avaient pu hésiter quand il y avait une couronne à gagner ; peuvent-ils hésiter aujourd'hui qu'il y a la patrie à sauver, la France à reconquérir ?

Nous avons tous une arme : le bulletin de vote. Tant que nous aurons le suffrage universel, nous n'aurons pas le droit de désespérer.

S'il ne vous plait pas de vous en servir, tant pis pour vous ! Comment ! vous avez le moyen d'envoyer aux conseils municipaux, aux conseils généraux et à la Chambre des hommes pouvant faire valoir vos droits, et vous hésiteriez ! Non ! Vous ferez votre devoir, malgré les clameurs de vos impuissants adversaires — hurlements de chien qui aboie après la voiture qui passe, — vous élèverez votre voix, qui est la voix du peuple.

Si vous ne le faisiez pas, vous seriez indignes de toute liberté, dignes de toute servitude. Comment ! après avoir secoué la féodalité, qui vous dominait du haut de ses créneaux, sur ses montagnes, vous supporteriez l'esclavage des seigneurs du ruisseau ! Et pour vous, et pour la France, je ne le crois pas, je ne le croirai jamais. Il peut se faire je ne le nie pas, que lorsque le peuple de France aura clairement, nettement indiqué sa volonté, les républicains voraces et tenaces, cramponnés au pouvoir, ne l'acceptent pas. Je sais qu'ils vous traitent en pays conquis. Les préfets battus, campent toujours dans les départements reconquis par vous, comme les Prussiens campent à Metz et à Strasbourg.

Il en est ainsi dans le Nord. Témoin ce préfet grotesque, qui nous a refusé un train spécial et qui, tremblant dans sa peau, sera le premier, quand nous serons les maîtres, à nous en demander un pour filer au plus vite. N'importe! le peuple saura leur signifier leur congé, à ces voyageurs en républicanisme, qui demeurent en département meublé (*Rires et bravos*); et, ce jour-là, nos princes, soyez tranquilles, sauront mettre l'épée à la main, s'il le faut, pour que la France soit obéie et pour que votre volonté soit faite !

Ce discours a été entrecoupé par des acclamations et des bravos incessants. Une triple salve de hurrahs saluent les dernières paroles de l'orateur.

La bagarre

La petite troupe, accompagnée de deux gendarmes à cheval, s'avance au milieu des huées et des menaces. Quelques coups de canne commencent à être échangés. Des femmes hideuses semblent les plus excitées. Rue des Jésuites, les amis de M. de Cassagnac sont coupés en deux tronçons. La bagarre devient générale; plusieurs personnes sont blessées par des coups de casse-têtes. On lance des briques; on nous vole nos notes; nous sentons une main se glisser dans notre gousset. Un coup de canne nous débarrasse de cet anarchiste indélicat.

Les chapeaux volent de tous côtés. Il est malaisé de rencontrer des têtes aussi sinistres que celles de ces révolutionnaires.

Deux coups de revolver sont encore déchargés à quelques centimètres de l'un de nos collaborateurs.

M. de Cassagnac finit par se rendre aux instances de ceux qui l'accompagnent et entre dans la maison de Mme Dansette, non sans avoir reçu auparavant sur la tête une brique qui en lui a fait heureusement aucun mal. Les conservateurs, avertis de ces désordres, arrivent nombreux et ripostent. On assène sur la tête de l'un des perturbateurs un coup de gourdin qui lui fend à moitié le crâne et l'envoie rouler ensanglanté dans le ruisseau.

Tandis que quatre conservateurs poursuivaient le gredin qui avait jeté une pierre à M. de Cassagnac et lui administraient une râclée bien méritée, les autres avaient à soutenir une lutte qui fut peut-être la plus ardente de la journée; plusieurs furent sérieusement blessés, les uns aux bras ou aux jambes, d'autres à la tête. Un jeune homme de Lille ne reçut pas moins de six blessures qui lui mirent la tête en sang. Il eut en outre le petit doigt de la main droite cassé.

Il a reçu les soins d'un docteur d'Armentières, chez qui il a été transporté.

A ce moment, un nouveau coup de feu retentit; une légère panique se produit ; en face de nous un gendarme tient solidement un individu qui avait voulu le faire tomber de cheval et s'emparer de son révolver.

Dans la lutte le coup était parti et le gendarme avait une légère blessure à la main.

Des charges furent exécutées alors, dans des différents quartiers de la ville par la gendarmerie à cheval et bientôt l'ordre était rétabli.

La soirée

A 7 heures, M. de Cassagnac est remonté en voiture et c'est au milieu des acclamations les plus enthousiastes qu'il a quitté la ville d'Armentières. Il a dîné à Lille, chez M. des Rotours.

A 7 heures et demie, un bataillon du 43e de ligne et un peloton de chasseurs à cheval sont arrivés à Armentières. Le parquet s'y est également transporté. Nous avons remarqué M. du Liscouët, juge d'instruction et M. Dassonville, substitut. Signalons également la présence de M. Poirson, secrétaire-général de la préfecture du Nord.

La soirée a été assez calme bien qu'une foule houleuse se tint sur la Grande-Place jusqu'à une heure avancée. Des groupes hostiles se sont formés à plusieurs reprises devant le *Café de Paris*, siège du Cercle conservateur, mais ils ont été promptement dispersés. A huit heures, un peloton de chasseurs a cheval débouchant sur la place a été hupar une bande d'anarchistes. C'est, à notre connaissance, le seul incident sérieux de la soirée.

Les arrestations

L'anarchiste Deschildre, qui a tiré deux coups de revolver sur un gendarme, est un jeune homme de 24 ans, contre-maitre dans une usine de la ville. Quatre autres arrestations ont été opérées. Ce sont celles des nommés Louis Blandelle, 23 ans tisserand, Gustave Staeenssens, 25 ans, tisserand, Jean-Baptiste Degaigher, 33 ans, tisserand, et Louis Lambaerde, 26 ans, fraudeur. Tous ces individus, sauf Deschildre, sont de nationalité belge, et plusieurs d'entre eux ont déjà subi des condamnations.

Les responsabilités

Une grave responsabilité paraît incomber aux opportunistes armentiérois dans les scènes de désordres que nous venons de relater.

Depuis quinze jours, le *Journal d'Armentières*, de nuance opportuno-radicale, ne cessait, par ses ignobles excitations, d'attiser l'émeute et de monter les esprits. Dimanche matin, pour dégager sa responsabilité, la feuille de gauche avait bien recommandé le calme; mais cet hypocrite conseil venait trop tard. le tour était joué, et ce n'était pas impunement que, durant deux semaines, le journal opportuniste avait « déversé le pétrole », selon l'expression pittoresque d'un Armentiérois.

Les bourgeois opportunistes ne s'étaient pas contentés de souffler la haine et le désordre dans leur organe habituel. On nous assure que des distributions d'argent avaient été faites par les soins de quelques gros bonnets du parti et que l'on avait littéralement «saoulé» les individus mal famés qui ont pris part au trouble.

Voici, d'ailleurs, un fait dont nous affirmons la parfaite exactitude. A partir de sept heures du soir, une vive animation régnait à l'*Hôtel Jean*, situé sur la Grande-Place et où est installé le cercle opportuniste. Nous avons vu entrer dans ce café un grand nombre de voyous dépenaillés qui s'étaient signalés parmi les perturbateurs les plus violents. Ces tristes personnages, tout en hurlant la *Carmagnole* et en criant : A bas les riches, serraient les mains de bourgeois connus par leurs opinions gouvernementales, et devisaient ensuite avec des employés de mise élégante.

Bien plus, une trentaine d'entre eux se sont livrés à de fréquentes libations dans le même *Hôtel Jean* et sont ensuite partis — vers huit heures et demie — *sans qu'on leur réclamât un sou !*

La police d'Armentières a aussi fait preuve envers les anarchistes d'une indulgence, d'une faiblesse qui a excité la réprobation générale chez tous les honnêtes gens. Si le commissaire de cette ville avait déployé une fermeté égale à celle du commandant de gendarmerie, les troubles auraient été étouffés dès le début. GEORGES CAILLOT.

INCENDIE CONSIDÉRABLE

A TOURCOING

Les ruines de l'établissement Lorthiois fument encore et voici qu'un nouvel incendie, qui a menacé de prendre les proportions d'une catastrophe, vient encore de jeter l'émoi dans Tourcoing.

L'alarme

Dimanche vers neuf heures et demie au moment où, à toutes les églises, les cloches annonçaient la grand'messe, le tocsin vint mêler subitement ses notes sinistres aux gais carillons. Le terrible fléau se préparait à faire de nouveau ses ravages dans notre cité industrielle.

Les lieux du sinistre

Un incendie venait de se déclarer dans la filature de coton de MM. Leloir frères, rue des Ursulines.

Il s'échappait du principal corps de bâtiment de cette importante usine, une épaisse fumée qui, en s'élevant en noire nuée vers le ciel, interceptait les rayons du soleil.

La filature de MM. Leloir frères comprenait deux parties bien distinctes : celle où l'incendie s'est déclarée et qui, séparée par une cour de la rue des Ursulines, était à usage de filature avec préparations, et, adossée à celle-ci, la salle de machine et de générateurs. La seconde portion de l'établissement, séparée de la précédente d'environ huit à dix mètres, était en façade de la rue Sainte-Ursule et était à usage de retorderie, de déviderie, de bureaux et de magasins de coton brut et filé. Ce dernier bâtiment est de très-ancienne construction. L'usine Leloir n'est séparée que par un espace de quelques mètres d'une autre filature de coton, celle de M. Pollet-Delobel fils, qui lui forme sur deux faces un sorte encadrement, et contiguë à cet établissement est la filature de M. Paul Jonglez, de telle sorte que le feu communiqué à la première devait se propager à la seconde. On voit donc combien le péril était sérieux.

Les causes

Il n'est pas possible de déterminer ce qui a pu causer ce terrible incendie. Une demi-heure avant qu'il n'éclatât, des ouvriers étaient encore occupés à faire quelques réparations dans une des salles et n'avaient rien remarqué de suspect. Après avoir pris naissance au 3e étage, disent les uns, sous les combles, suivant les autres, le feu s'est propagé avec une rapidité effrayante et en quelques instants, grâce à la grande combustibilité des matières, toute la construction de 45 mètres de longueur sur 35 mètres de largeur, n'était plus qu'un immense brasier.

Les premiers secours

Dès le début de l'incendie on s'était empressé de mettre en lieu sûr les chevaux dont l'écurie se trouvait à quelques mètres du brasier, et de sauver les cotons filés dont le transport pouvait se faire à bras.

Au premier signal d'alarme, les pompiers avaient amené tout leur matériel. La pompe métallique et les pompes à vapeur étaient rapidement mises en batterie, la première rue des Ursulines, les autres place Charles Roussel, aux endroits où elles pouvaient trouver dans les bouches à incendie une alimentation facile. Mais, comme il était à craindre que leur action ne fût impuissante devant l'intensité de l'incendie et en raison de la surface occupée par les bâtiments en feu et du danger que couraient les constructions voisines, les autorités firent demander du secours à Roubaix, à Croix et même à Lille, nous dit-on. On fit évacuer les maisons qui se trouvaient de l'autre côté de la rue Ste-Ursule et qui auraient couru les plus grands dangers dès l'instant que le feu aurait gagné la partie de l'usine en façade sur cette rue.

Les progrès de l'incendie

Une heure s'était à peine écoulée depuis le moment où le domestique de l'établissement, le sieur Léon Duvochel, s'était aperçu de l'incendie, que les flammes avaient gagné les quatre étages de la filature. Il se dégageait de la fournaise une chaleur tellement intense qu'il n'était pas possible d'en approcher. Les maisons occupées par M. Lorthiois-Motte et par M. Bouillet-Motte, qui se trouvent de l'autre côté de la rue des Ursulines, étaient littéralement grillées, la peinture des façades se boursouflait, et on dut les arroser constamment pour les empêcher de prendre feu à leur tour. D'un autre côté la filature de M. Pollet-Delobel était très sérieusement menacée. Ainsi que nous l'avons dit, cette filature est très proche du foyer de l'incendie; l'un des pans de mur s'effondra sur la carderie de M. Pollet et les débris enflammés auraient propagé le feu, si une pompe n'avait pas été prête à ce moment à déverser des torrents d'eau. C'est de ce côté que devaient se porter les secours ainsi que sur la filature et les magasins de M. Leloir en façade sur la rue Sainte Ursule.

La pompe à vapeur de Roubaix, arrivée à 10 h. s'était placée rue des Ursulines, et sur les indications de M. le commandant Dopiau protégeait la filature Pollet en inondant toute la partie de cette usine qui faisait face à l'incendie. Peu après, la pompe à vapeur attachée à l'usine de MM. Isaac Holden et fils, de Croix, prenait place dans la cour de l'établissement de M. Jonglez et tendait au même but que la précédente.

D'autre part, nos deux pompes à vapeur marchaient sans relâche, la première, place Charles Roussel essayant d'entraver les progrès du feu du côté de la rue Ste Ursule, la seconde, en batterie dans la cour de M. Pollet, protégeant cette filature partout où le danger menaçait.

Grâce à ces mesures on parvint à éviter de plus grands désastres, et à circonscrire le feu dans le seul établissement Leloir.

Mais il fallut longtemps à ces intrépides et infatigables travailleurs pour se rendre maitres de cet épouvantable incendie. C'est seulement à 4. h. de l'après-midi que les pompes de Roubaix et de Croix purent quitter les lieux du sinistre.

Celle de nos pompes à vapeur installée place Charles Roussel, a continué à fonctionner; car le feu menaçait de reprendre à chaque instant dans les décombres amoncelés.

Incidents

L'incendie de la filature Leloir était si violent qu'il s'en échappait des débris enflammés qui se répandaient sur toute la ville. C'est ainsi que vers onze heures, au moment où le danger était le plus grand, rue des Ursulines, le tocsin était de nouveau mis en branle.

Un petit chalet, qui sert de poulailler, appartenant à M. Bernard-Flipo, Grande-Place, venait de prendre feu par la toiture recouverte de paille. Vers trois heures, pour la troisième fois, la cloche d'alarme tintait : un commencement d'incendie qui avait la même origine, se déclarait dans le grenier de Mme veuve Roussel-Castelain, rue Martine. Les dégâts sont de 1,200 francs pour le premier et de 400 francs pour le second.

On prétend aussi que les flammèches avaient mis en danger l'établissement de M. Deltombe, l'hôtel de Flandre et l'ancienne filature de M. Ph. Motte.

Accidents

Plusieurs pompiers ont été blessés, heureusement peu grièvement.

M. Bonnave-Pecqueur, lieutenant des pompiers de Roubaix, a reçu sur la main un coup de hache. Il a repris courageusement son service après un premier pansement.

Il faut se louer de n'avoir pas, après une telle catastrophe, à déplorer de plus graves accidents.

Mesures d'ordre

La foule était considérable aux abords des rues avoisinant le lieu du sinistre ; on dut prendre les mesures les plus rigoureuses pour interdire la circulation qui était à certains endroits des plus périlleuses.

Toutes les autorités de la ville étaient présentes. M. le préfet, informé du sinistre, avait délégué M. Ricard, conseiller de préfecture.

Dégâts

Les dégâts sont considérables. Ils se chiffrent encore par environ 8 à 900.000 francs y compris les dommages éprouvés par M. Pollet-Delobel en raison des torrents d'eau qu'il fallut déverser sur son usine. Cinq cents ouvriers seront encore réduits à chômer, dont 200 chez M. Leloir et 300 chez M. Pollet. Voilà donc, y compris le sinistre Lorthiois, environ un millier d'ouvriers jetés sur le pavé en quelques jours.

De l'usine de M. Leloir on n'a guère sauvé qu'un petit bâtiment à usage de magasin de coton brut, la salle des générateurs et les appareils de fabrication du gaz.

Les dégats occasionnés chez M. Pollet sont difficiles à évaluer, mais ils ont aussi une grande importance.

La détérioration causée aux machines par l'eau qu'elles ont reçue constitue une perte sérieuse. M. Pollet, comme M. Leloir, est garanti par différentes compagnies d'assurances.

MM. Leloir frères avaient fait assurer leur usine pour la somme de un million aux compagnies l'*Union*, l'*Urbaine* la *Préservatrice*, la *Clémentine* et la *France*.

Nous tenons à rendre hommage au zèle et au dévouement apportés, dans cette circonstance, tant par notre bataillon de sapeurs-pompiers et par ses officiers qui se sont dépensés sans mesure, que par les corps de pompiers de Roubaix et de Croix qui nous ont apporté un concours si utile.

Le problème que nos officiers de pompiers s'étaient souvent posé, à savoir : la façon de porter secours en cas d'incendie à cette agglomération formée des usines Leloir, Pollet et Jonglez, est désormais résolu, et il faut les en féliciter: les pompiers ont sauvé deux des trois usines menacées.

Actes de courage

Tant de personnes ont fait preuve en ces tristes circonstances de courage et de dévouement, qu'il serait impossible de les nommer toutes; on nous signale toutefois un jeune homme, Arthur Allard, charpentier, qui a montré un sang froid extraordinaire. Hissé sur le sommet de la toiture du grand bâtiment de M. Pollet, à lui seul, un instant, il tirait le tuyau de la pompe à vapeur chargée de protéger ce bâtiment.

Un fait à méditer

Pendant que les pompiers, officiers et sapeurs, accomplissaient un tour de force d'énergie et de dévouement pour préserver les habitations voisines, surtout celle de la petite rue Ste-Ursule qui, si elles eussent brûlé auraient entraîné une épouvantable catastrophe, un colporteur criait dans la foule, aux oreilles des pompiers : *La complainte sur l'incendie de Tourcoing.*

Ce dégoûtant pamphlet, aussi bête que méchant, tend à déconsidérer le corps des officiers de nos courageux pompiers. La foule indignée a fait conduire le vendeur au bureau de police où ses imprimés ont été saisis.

On attribue cette triste élucubration à un rimailleur socialiste qui ne sait que baver sur tout ce qui est honorable.

Ce fait, si on veut bien y réfléchir, a une grande importance. J. P.

Echo des incendies. — On a continué pendant une partie de la nuit de dimanche à lundi à lancer de l'eau sur les décombres de la filature Leloir, qui ne présente plus maintenant qu'un amoncellement de briques, de poutres calcinées et de ferrailles tordues. Les quelques pans de mur qui restent de cet établissement, ainsi que tout le bâtiment en façade sur la rue Ste-Ursule, doivent être démolis au plus tôt, car surtout du côté de cette dernière rue, les maisons sont toujours menacées d'un effondrement.

Il se confirme que le feu a pris dans les combles; mais les causes restent toujours inconnues.

Nous avons constaté hier l'activité déployée par tous nos pompiers. Les pompes à vapeur ont fonctionné avec une régularité qui témoigne de l'excellente direction du lieutenant, M. Delahousse, qui en est chargé, mais nous croyons que l'approvisionnement des tuyaux en toile pour le service de ces engins est insuffisant.

Ces tuyaux se sèchent difficilement et un emploi aussi fréquent dans ces conditions les mettrait facilement hors d'usage. Une réserve de quelques centaines de mètres de ces tuyaux ne constituerait pas une forte dépense, qui serait en tous cas très utile. Ainsi nous avons vu pour la pompe de MM. Isaac Holden un approvisionnement de tuyaux qui met à l'abri de toute surprise.

Le déblaiement des ruines de l'établissement de M. Félix Lorthiois se poursuit très-activement; on retire des décombres toutes les laines qu'on conduit immédiatement au peignage afin de les travailler avant qu'elles se détériorent davantage.

Nouvelle alerte. — Lundi matin, on disait que le feu s'était déclaré à la filature de MM. Lorthiois-Desplanques fils, rue des Ursulines. Il n'en était heureusement rien et tout se bornait à un feu de cheminée sans importance,

Il règne ici une véritable panique qui est parfaitement explicable devant la fréquence des incendies qui désolent notre ville depuis quelque temps.

On se demande anxieusement quelle influence pernicieuse ou néfaste peut ainsi exercer ses épouvantables effets sur nos établissements industriels.

Nous aurons peut-être un jour l'explication de ce mystère !

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'abondance des matières nous force à ajourner à demain la suite de notre feuilleton

La chambre de commerce de Roubaix se réunira à l'Hôtel-de-Ville, mardi 13 juillet, à 4 heures du soir. Voici l'ordre du jour :

1° Enquête relative à l'épuration des eaux de l'Espierre; 2° Lettres des Chambres de commerce de Nantes et de Saint-Etienne; 3° Réponse du ministre au sujet des entrées temporaires des tissus de laine; 4° Lettre du ministre au sujet de l'Exposition de 1889; 5° Avis à donner sur l'utilité des expositions flottantes; 6° Diverses autres communications.

Par décret en date du 2 juillet courant, M. Barroyer Charles, commissaire central à Roubaix, a été élevé personnellement à la classe exceptionnelle.

Postes & télégraphes. — Le 14 juillet, rien ne sera changé à la marche des courriers, les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours, mais aucun courrier arrivant après-midi ne sera mis en distribution.

L'après-midi les guichets seront fermés dans les bureaux du service postal seulement. Dans les bureaux mixtes, le service télégraphique sera assuré comme le dimanche.

Un Roubaisien, M. Adolphe Vandendrissche actuellement à Londres, s'embarquera le 15 courant sur le « Darling Danzy London line ». Il accomplira un voyage d'exploration ayant pour objet l'étude des meilleures conditions dans lesquelles on pourrait établir des comptoirs pour favoriser les débouchés de la vente de nos tissus.

Il visitera les deux Amériques, la colonie du Cap, les colonies anglaises et l'Autralie. où il compte arriveren novembre.

Nous souhaitons bon voyage et bonne chance à M. Adolphe Vandendrissche.

L'état des récoltes. — La Société des Agriculteurs de Nord a tenu le mercredi 7 juillet sa séance mensuelle à Lille. Parmi les communications relatives à l'état des récoltes qui ont été traitées dans cette séance nous trouvons :

« MM. Tiers (de Roubaix) et Dhalluin (de Wattrelos). — Les blés sont beaux, les avoines sont belles à l'exception des préavoces qui laissent à désirer. Les hivernages très ordinaires, les pommes de terre paraissent réussies, on craint la maladie pour l'espèce précoce dite bas-verts; les lins sont très médiocres, 70 0/0 des lins se vendront un taux inférieur au prix de revient de cette culture. Les betteraves sont en retard, elles ont été en partie ravagées par des insectes, et l'invasion des plantes nuisibles a été favorisée par les pluies continuelles du commencement du mois de juin.

« M. Roger a soumis à l'inoculation pastorienne le troupeau d'un cultivateur qui perdait beaucoup de bêtes par le charbon; depuis, plus de pertes de bétail. M. Roger ajoute que les attaques injustifiées auxquelles le système Pasteur est en butte méritent la réfutation qu'il vient de faire. »

Les pièces or Louis XVI trouvées chez M. Bouchery, ont été achetées par M. Boussemart-Defrennes, bijoutier, rue Fosse-aux-Chênes, 90. Il se propose de les monter en broches, bracelets, épingles, boutons de manchettes, selon le goût des amateurs. 24729

TOURCOING

Adjudication. — M. Lenoir, libraire à Lille, s'est rendu adjudicataire, avec un rabais de 35 fr. 50 p. c. de la fourniture des livres à décerner en prix aux élèves des écoles communales.

Vol. — Dimanche soir un sieur Edouard Tiberghien, ouvrier teinturier, âgé de 18 ans, pénétrait dans le magasin d'épiceries tenu par M. J. Delahaye, rue Sainte-Germaine; et, profitant de l'absence du propriétaire, faisait main basse sur des boites de sardines, quand Mme Delahaye rentra inopinément. Troublé par cette arrivée soudaine, Tiberghien demanda un œuf qu'il paya et s'esquiva au plus tôt.

C'est réellement après son départ qu'on contata la disparition de plusieurs boites de sardines. Sur la plainte déposée par M. Delahaye, Tiberghien fut arrêté lundi matin. Il avoua son larcin dont il avait caché le produit sous le plancher de sa chambre.

Un sieur Henri Minet, portefaix, demeurant à Roubaix, surpris en flagrant délit d'attentat aux mœurs, a été amené au poste par des témoins indignés. Son arrestation a été maintenue.

LILLE

L'arrivée de Mohamed-Bey à Lille. — Le fils du bey de Tunis, qui devait, disait-on, arriver hier de Paris par le train de 12 h. 20. n'est venu que par celui de 5 h. 36.

Il était accompagné de MM. Aronci ben Ayed, directeur du collège Sadiki, du colonel Sadok Gaïnem, et Omar ben Ayed, son secrétaire particulier ; M. Jossier, chef de cabinet de M. le préfet du Nord, était allé à Paris au devant du prince.

A la gare, le préfet a reçu le prince et sa suite à la descente du train. Peu de monde à l'intérieur de la gare. On ne remarquait que quelques fonctionnaires venus comme curieux.

Le prince est de haute taille, il est maigre, son teint est basané. L'ensemble de sa physionomie est agréable. Il est vêtu, ainsi que sa suite, d'une redingote droite et coiffé du fez rouge à glands.

Il parle assez correctement le français. Néanmoins Aronci ben Ayed, homme fort instruit, lui sert d'interprète. Les deux autres ne parlent point le français.

A la sortie de la gare, ils sont montés en voiture avec M. le Préfet et se sont dirigés vers la Préfecture.

Il y avait beaucoup de curieux sur la place de la Gare.

Le soir, il y a eu dîner intime à la Préfecture, suivi d'une réception et d'une grande fête. Les jardins ont été illuminés.

Le prince Mohamed-Bey avait revêtu son uniforme éclatant de général tunisien. Il porte le grand cordon de Nicham.

Tous les fonctionnaires qui assistaient à la fête lui ont été presentés par M. le préfet. On remarquait parmi les assistants, M. de Montebello, ministre de France à Bruxelles, et M. de Beyens, secrétaire particulier du roi des Belges.

Aujourd'hui, le prince et sa suite visiteront la citadelle, l'arsenal, l'imprimerie Danel, l'usine de Fives, etc.

Ils prendront ce soir le train de 10 h. 50 pour Paris.

Ce matin à 9 heures, Son Altesse quittait la préfecture en voiture. Elle a visité l'arsenal, la citadelle et l'imprimerie de M. Danel. A 11 heures 1/2, Elle rentrait dejeuner à la préfecture.

L'après-midi a été consacrée à la visite du musée et des ateliers de Fives et d'Hellemmes.

Son Altesse quitiera la ville par l'express de Paris de 6 heures.

Le proviseur du lycée de Lille, M. Grassin, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

La même distinction a été accordée à M. Nestor Leroy, chef de bureau des douanes au ministère des finances (section des tarifs.) M. Leroy est Lillois.

Les sociétés de St-Vincent-de-Paul. — Dimanche, a eu lieu, en notre ville, l'assemblée générale annuelle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul des diocèses de Cambrai et d'Arras.

A 8 heures, Mgr Hasley a célébré la messe dans la basilique de Notre-Dame-de-la-Treille et prononcé une touchante allocution.

A deux heures trois quarts, assemblée générale à la salle Ozanam, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Cambrai, et de Mgr Dennel, évêque d'Arras.

M. Feron-Vrau, président des conférences de Lille, a pris le premier la parole.

Après lui, M. de Warenghien, délégué de la conférence de Douai, a donné connaissauce d'un intéressant rapport sur la société de St-Vincent-de-Paul du Nord.

M. le vice-président du conseil général des sociétés de Saint-Vincent de Paul, dont le siége est à Paris, a rendu compte de la situation des conférences dans le monde entier. Les détails qu'il a donnés sur l'Amerique et l'Australie où les conférences ont pris un grand développement, ont vivement intéressé les membres présents, dont le nombre était malheureusement plus restreint que les autres années, beaucoup n'ayant pu résister au désir d'aller entendre à Armentières M. Paul de Cassagnac.

En quelques paroles émues, Mgr Hasley a remercié les orateurs et les assistants et rendu grâces à Dieu du résultat obtenu depuis l'année dernière,

CONCERTS ET SPECTACLES

Le festival-concert de Lys-lez-Lannoy organisé par l'Harmonie de Lys, *Les Amis-Réunis*, sous le patronage du maire, M. Louis Boutemy a pleinement réussi, grâce aux nombreuses sociétés qui ont voulu contribuer par leur présence à soulager la malheureuse famille du douanier frappé de la foudre dernièrement dans cette commune.

Après avoir pris les vins d'honneur chez M. Boutemy, les sociétés se sont formées en cortège pres de la gare dans l'ordre suivant : la *Fraternelle*, société des anciens militaires de Lys-lez-Lannoy, une brigade de douaniers de Lys, Leers, Touffiers, Wattrelos et